

DÉLIBÉRATION N° DEL-083-2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2024 A 18H30

Salle polyvalente, rue de la Tuilerie 68580 RUEDERBACH

Sous la présidence de Monsieur Gilles FREMIOT, Président,

Date de la convocation : 21 juin 2024

Étaient présents : (54)

Mesdames et Messieurs, Antoine ANTONY, Danièle BACH, Fabienne BAMOND, Joseph BERBETT, Pierre BLIND, Doris BRUGGER, Jean-Pierre BUISSON, Jean-Claude COLIN, Jean-Claude EGGENSPILLER, Bernard FANKHAUSER, Jean-François FOERNBACHER, Gilles FREMIOT, Laurent FUCHS, Sylvain GABRIEL, Serge GAISSER, Germain GOEPFERT, Madeleine GOETZ, Christian GRIENENBERGER, Gérard GROELLY, Eric GUTZWILLER, Matthieu HECKLEN, Georges HEIM, Jean-Luc HEUDECKER, Fabien ITTY, Nicolas JANDER, André LEHMES, Michel LERCH, Christian LERDUNG, Agnès LORENTZ, Christophe LOUYOT, Jean-Marc METZ, Estelle MIRANDA, Olivier PFLIEGER, Isabelle PI-JOCQUEL, Régine RENTZ, Denis REY, Fabienne REY, Georges RISS, Jean-Louis RUNSER, Fabien SCHOENIG, Raphaël SCHMIDLIN, Georges SCHOLL, Rémi SPILLMANN, Dominique SPRINGINSFELD, Paul STOFFEL, Christian SUTTER, Marielle THOMANN, Jean-Luc WAECKERLI, François WALCH, Hervé WALTER, Jean WEISENHORN, Hervé WERMUTH, Fernand WIEDER, Chantal WISS.

Étaient excusés et étaient représentés par leurs suppléants :

Mesdames Anne-Marie BIANCOTTI, Danielle CORDIER et Monsieur Jean ZURBACH.

Étaient excusés et ont donné procuration de vote : (15)

Madame Nathalie BUCHER a donné procuration à Monsieur Paul STOFFEL,
Madame Danielle BUHLER a donné procuration à Monsieur Christian SUTTER,
Monsieur François COHENDET a donné procuration à Monsieur Joseph BERBETT,
Madame Annick GROELLY a donné procuration à Monsieur Christian GRIENENBERGER,
Madame Sabine HATTSTATT a donné procuration à Monsieur Olivier PFLIEGER,
Madame Rita HELL a donné procuration à Monsieur Raphaël SCHMIDLIN,
Monsieur Bertrand IVAIN a donné procuration à Monsieur Dominique SPRINGINSFELD,
Madame Véronique LIDIN a donné procuration à Monsieur Rémi SPILLMANN,
Monsieur Michel PFLIEGER a donné procuration à Monsieur Germain GOEPFERT,
Monsieur Christophe SENGELIN a donné procuration à Monsieur Pierre BLIND,
Madame Nathalie SINGHOFF a donné procuration à Monsieur Fabien ITTY,
Monsieur Gilbert SORROLDONI a donné procuration à Monsieur Fernand WIEDER,
Monsieur Patrick STEMMELIN a donné procuration à Monsieur André LEHMES,
Madame Céline STEVANOVIC a donné procuration à Monsieur Fabien SCHOENIG,
Monsieur Aurélio TOLOSA a donné procuration à Monsieur Gilles FREMIOT.

Étaient excusés sans représentation : (13)

Mesdames et Messieurs Bernard BUBENDORF, Michel DESSERICH, Thierry DOLL, Jean-Marie FREUDENBERGER, Agnès HARNIST, Didier LEMAIRE, Clément LIBIS, Eliane OSINSKI, Philippe RUFI, Jean-Claude SCHIELIN, Isabelle STEFFAN, Philippe WAHL, Joseph-Maurice WISS.

Étaient non excusés : (7)

Mesdames et Messieurs Bertrand AITA, Yann DILLMANN, Hugues DURAND, Delphine FELLMANN, Ginette HELL, Stéphanie KELLER, Stéphane STALLINI.

SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Nombre de conseillers

En exercice : 89 – Présents : 54 – Procurations : 15 – Absents : 20 – Exclus : 0

Le Président rappelle que la Communauté de Communes Sundgau est associée en tant que partenaire au Contrat Local de Santé de la Ville d'Altkirch sur la période 2022-2025.

Lors du COPIL réuni le 12 septembre 2023, les participants ont affirmé la volonté de poursuivre le contrat local de santé et ont suggéré que les dispositions soient étendues à l'échelle des communautés de communes Sundgau et Sud Alsace Lague.

Certaines fiches actions s'en verraient de fait modifié :

- Fiche action n°4 « améliorer la prévention et l'accès aux soins en santé mentale » : la CC Sundgau serait identifiée comme interlocutrice (pour exemple, la CC Sundgau a organisé en 2023 le forum de santé mentale) ;
- Fiche action n°5 « Renforcer l'accueil des étudiants en santé et l'installation de nouveaux médecins sur le territoire » : la CC Sundgau pourrait participer à des projets autour de l'hébergement des stagiaires ou de promotion du territoire auprès des étudiants ;
- Fiche action n°6 : « Fédérer les acteurs de l'enfance et de l'adolescence et renforcer l'offre d'accompagnement sur le territoire » : la CC Sundgau est déjà financeur de certaines structures (Maison des Adolescents, Le Cap...) ;
- Fiche action n°7 : « Poursuivre le déploiement d'actions de prévention à destination des enfants et des jeunes » : la CC Sundgau participe déjà à la mise en avant des associations qui font de la prévention (Forum des associations, tout le Sundgau en piste, Semaine olympique des écoles...) ;
- Fiche action n°10 : « Développer des actions de prévention autour des violences faites aux femmes » : la CC Sundgau subventionne déjà l'Intervenante Sociale en Gendarmerie par exemple ;
- Fiche action n°11 : « Prévenir les cancers et accompagner les personnes malades ainsi que leurs proches » : action co-portée par la Ligue contre le Cancer (pour exemple la CC Sundgau a offert les panneaux espace sans tabac à chaque commune) ;
- Fiche action n°15 : « Mettre en place et communiquer sur les actions pour améliorer la qualité de l'air » : action co-portée par Atmo Grand Est. Coordination des actions avec le PCAET ;
- Fiche action n°16 : « Construire une stratégie territoriale visant à renforcer l'utilisation des mobilités douces » : la CC Sundgau est déjà engagée sur ce sujet ;
- Fiche action n°17 : « Améliorer la visibilité autour de l'offre de soins et de prévention présente sur le territoire » : la CC Sundgau a déjà pris en charge la conception et l'hébergement d'un annuaire Santé – Social – Solidarité du Sundgau ;
- Fiche action n°19 : « Favoriser l'accès géographique à l'offre de soins et de prévention » : Il s'agit de participer au développement de solutions pour faciliter l'accès aux soins et l'aller-vers (par exemple la mise en place d'un médico-bus ou autre...).

Lors de sa séance du 6 juin dernier, le Bureau a émis un avis favorable.

Le Conseil de la Communauté de Communes,

VU l'avis favorable du Bureau du 6 juin 2024 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'extension du Contrat Local de Santé à l'échelle des communautés de communes Sundgau et Sud Alsace Largue.

AUTORISE son Président à signer un avenant en ce sens et tous actes s'y rapportant.

Pour extrait conforme
Altkirch, le 1^{er} juillet 2024
Le Président
Gilles FREMIOT

